RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00642
Numéro SIREN : 445 164 429
Nom ou dénomination : TEOREM ARESxPERT

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/016916

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... LYON

Date : 21/05/2019

5258882

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/016916**
n°de gestion : **2003B00642**
n°SIREN : **445 164 429 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 21/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

TEOREM ARESxPERT - Société par actions simplifiée
31 rue du Souvenir 69009 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5258882

16916

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS TEOREM ARESXPERT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 31 rue du Souvenir 69336 LYON CEDEX 09 — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 4 5 1 6 4 4 2 9 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 30092018 Net 3	N-1 30092017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 664	AG 31 520	4 143	1 696
	Fonds commercial (1)	AH	671 700	AI	671 700	671 700
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	610 895	AU 543 618	67 278	104 372
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	24 333	BI	24 333	28 651
	TOTAL (II)	BJ	**1 342 593**	BK **575 138**	**767 454**	**806 420**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 064 177	BY 211 840	852 337	941 027
	Autres créances (3)	BZ	321 109	CA	321 109	257 517
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	675 402	CG	675 402	2 149 545
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	70 279	CI	70 279	65 328
	TOTAL (III)	CJ	**2 130 967**	CK **211 840**	**1 919 127**	**3 413 416**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 473 559**	1A **786 979**	**2 686 581**	**4 219 836**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 24 333 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SAS TEOREM ARESXPERT — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 71 265)	DA	71 265	96 885
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		158 674
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 128 142	1 328 096
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**202 082**	**442 065**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	28	442
	TOTAL (I)	DL	**1 414 733**	**2 039 378**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		5 297
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 123 750
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 441	117 483
	Dettes fiscales et sociales	DY	480 401	498 930
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	53 158	75 101
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	512 847	359 898
	TOTAL (IV)	EC	**1 271 848**	**2 180 457**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 686 581**	**4 219 836**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 271 848	2 180 457
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS TEOREM ARESXPERT — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	2 667 964	FH		FI	2 667 964	2 743 567
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**2 667 964**	FK		FL	**2 667 964**	**2 743 567**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		6 946
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	36 401	15 867
	Autres produits (1) (11)					FQ	66 333	86 692
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**2 770 698**	**2 853 073**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 302 945	707 087
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	42 878	42 455
	Salaires et traitements *					FY	782 930	1 083 697
	Charges sociales (10)					FZ	302 559	515 441
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	54 984	66 012
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	9 613	17 676
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	837	27
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 496 746**	**2 432 395**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**273 952**	**420 678**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	10 228	10 139
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	869	1 144
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**11 097**	**11 283**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	(1 134)	13 566
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**(1 134)**	**13 566**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**12 231**	**(2 283)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**286 184**	**418 395**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise **SAS TEOREMARESXPERT** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	16 599	13 695
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	125	2 103 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	442	69 049
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**17 166**	**2 186 495**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 903	121 087
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	923	1 931 005
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	28	5 947
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**12 855**	**2 058 038**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**4 311**	**128 456**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	88 413	104 786
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**2 798 962**	**5 050 850**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**2 596 880**	**4 608 785**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**202 082**	**442 065**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 153	15 409
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		233 429
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Ecarts de règlts ou de provisions	5 619	12 963
Ajustement prov CICE	6 284	
Amortissements dérogatoires	28	442
Frais Huissier	923	
Caution		3 761

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 686 581** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 798 962** euros et un total **charges** de **2 596 880** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **202 082** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/10/2017** et clôturés le **30/09/2018,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Réglement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

Une réduction de capital a été définitivement constatée le 9.11.2017 ensuite d'une AGE l'autorisant le 30.09.2017.
Une deuxième réduction de capital a été définitivement constatée le 22.12.2017 ensuite d'une AGE l'autorisant le 17.11.2017.
La société a changé de dénomination sociale lors de l'AGM du 30.03.2018.

Immobilisations incorporelles

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécéssitant une dépréciation en complément des amortissements.

Le mali de fusion SCREC inscrit en compte #207100 ne fait pas l'objet d'une dépréciation. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Installations et agencements, Linéaire 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau, Linéaire 3 ans,
- Mobilier, Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

La société est détentrice de 100% de l'usufruit des parts de la SCI SOUVENIR 31.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des

Règles et Méthodes Comptables

difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.
Les engagements de retraite, basés sur la convention collective des Experts Comptables et les nouvelles modalités de la loi FILLON ont été réalisés selon la méthode préférentielle, à savoir une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrières et droits déterminés en fonction de l'ancienneté à la date de l'évaluation sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié après 62 ans (hors charges).
Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes de la société.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre du C.I.C.E, relatif à l'exercice clos le 30/09/2018 pour 21 547 euros, et représentant 6% de l'assiette C.I.C.E.

Selon l'ANC, le CICE n'a pas la nature d'un impôt (compte tenu de l'objectif poursuivi par le législateur mais celle d'une réduction de charges sociales), ainsi il est comptabilisé en moins des charges de personnel.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	704 725		5 134		2 495	707 364
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**704 725**		**5 134**		**2 495**	**707 364**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	455 475					455 475
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	142 964		15 203		7 657	150 509
	Emballages récupérables et divers	4 911					4 911
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**603 350**		**15 203**		**7 657**	**610 895**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	28 651				4 318	24 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**28 651**				**4 318**	**24 333**
	TOTAL	**1 336 726**		**20 336**		**14 470**	**1 342 593**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	31 329	2 686	2 495	31 520
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**31 329**	**2 686**	**2 495**	**31 520**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	372 721	38 136		410 857
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	126 257	14 161	7 657	132 760
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**498 978**	**52 297**	**7 657**	**543 618**
	TOTAL	**530 307**	**54 984**	**10 152**	**575 138**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles	28			442			(414)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES	**28**			**442**			**(414)**
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	**28**			**442**			**(414)**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**28**			**442**	**(414)**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

	30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	6 459,00	15,0000	96 885,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice	1 708,00	15,0000	25 620,00
	Du capital social fin d'exercice	**4 751,00**	**15,0000**	**71 265,00**

Par AGE de 17.11.2017, une réduction de capital a été réalisé par rachat de 1 708 actions.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	24 333	24 333	
	Clients douteux ou litigieux	258 732	258 732	
	Autres créances clients	805 445	805 445	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 175	5 175	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 559	23 559	
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 909	24 909	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 548	21 548	
	Groupe et associés (2)	130 655	130 655	
	Débiteurs divers	115 263	115 263	
	Charges constatées d'avances	70 279	70 279	
	TOTAL DES CREANCES	**1 479 898**	**1 479 898**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	225 441	225 441		
	Personnel et comptes rattachés	166 077	166 077		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 046	92 046		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	194 562	194 562		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 716	27 716		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	53 158	53 158		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	512 847	512 847		
	TOTAL DES DETTES	**1 271 848**	**1 271 848**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 5 297
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		30/09/2018
Total des Produits à recevoir		**60 120**
Autres créances clients		**37 811**
CLIENTS FACT. A ETABLIR	*37 811*	
Autres créances		**22 309**
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*21 548*	
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	*761*	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		30/09/2018
Total des Charges à payer		**335 844**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**113 927**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*113 927*	
Dettes fiscales et sociales		**221 917**
CONGES A PAYER + RTT	*35 108*	
IJSS A REGULARISER	*114*	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	*128 087*	
NDF PITU	*117*	
NDF CHBE	*354*	
NDF REDA (ex MAMI)	*14*	
NDF AGDE	*211*	
NDF JUME	*142*	
CH./CONGES PAYES et R.T.T.	*17 554*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*12 500*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*27 716*	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2018 Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	70 279	512 847
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	**70 279**	**512 847**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2018
Total des produits exceptionnels		**17 166**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**16 599**
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	*10 969*	
PDTS EXERCICES ANTERIEURS	*5 631*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**125**
PRODUITS EXCEPT.DIVERS	*125*	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**442**
REP.PROV.REG.AMORT.DEROG	*442*	
Total des charges exceptionnelles		**12 855**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**11 903**
AUTRES CHARGES ND	*6 284*	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	*5 619*	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**923**
CHARGES EXCEP.DIVERSES	*923*	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		**28**
DOT.AMORT.DEROGATOIRES	*28*	
Résultat exceptionnel		**4 311**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	30/09/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Thierry GENEVE - caution Crédit Mutuel / GAP / GALLO			100 000
GAP GEFIREX HOLDING - seuil activation 50 k€ à 200 k€		200 000	
		200 000	**100 000**
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
IDR		15 000	
engagements versés sur un contrat IFC à hauteur de 17 994 €			
		15 000	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**215 000**	**100 000**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

TEOREM ARESxPERT
Société par actions simplifiée au capital de 71 265 euros
Siège social : 31 Rue du Souvenir - 69009 LYON
445 164 429 RCS LYON

DÉCISIONS DE l'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 MARS 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 202 082,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 202 082,17 euros

A titre de dividendes ..... 200 000,00 euros
Soit 42,096 euros par action

Le solde ..... 2 082,17 euros
En totalité au compte « Report à nouveau » ainsi porté à 1 130 223,89 euros

Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, non soumis au prélèvement forfaitaire unique à la source et non éligibles à l'abattement de 40 % sur option s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er avril 2019.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices de la société.

Copie Certifiée Conforme
Le Président

TEOREM ARESxPERT

31 Rue du Souvenir
69009 - LYON

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr
SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

À l'Assemblée générale,

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **TEOREM ARESxPERT** relatifs à l'exercice clos **le 30 septembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

N7

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr
SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

3. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ces appréciations s'inscrivent ainsi dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

N7

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

N7

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dijon, le 15 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes
SARL ACC



Monsieur Nicolas MORON
Associé mandataire social

NT

ANNEXE

–

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

N°1

Cabinet ACC
Parc Valmy ▪ 3G Rue Jeanne Barret ▪ Le Quatuor ▪ 21000 DIJON
Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72 ▪ Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73 ▪ E-mail : acc@experts-acc.fr ▪ www.expert-comptable-acc.fr
SARL au capital de 300 000 € - RCS DIJON B 415 191 378
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

Bilan Actif

		30/09/2018			30/09/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	35 664	31 520	4 143	1 696
	Fonds commercial (1)	671 700		671 700	671 700
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	610 895	543 618	67 278	104 372
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	24 333		24 333	28 651
	TOTAL (II)	**1 342 593**	**575 138**	**767 454**	**806 420**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 064 177	211 840	852 337	941 027
	Autres créances	321 109		321 109	257 517
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	675 402		675 402	2 149 545
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	70 279		70 279	65 328
	TOTAL (III)	**2 130 967**	**211 840**	**1 919 127**	**3 413 416**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**3 473 559**	**786 979**	**2 686 581**	**4 219 836**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			24 333	28 651
	(3) dont créances à plus d'un an				

CERTIFIE REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACE

Bilan Passif

		30/09/2018	30/09/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	71 265	96 885
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		158 674
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 217	13 217
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 128 142	1 328 096
	Résultat de l'exercice	**202 082**	**442 065**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	28	442
	Total des capitaux propres	**1 414 733**	**2 039 378**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		5 297
	Emprunts et dettes financières divers		1 123 750
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 441	117 483
	Dettes fiscales et sociales	480 401	498 930
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	53 158	75 101
	Produits constatés d'avance (1)	512 847	359 898
	Total des dettes	**1 271 848**	**2 180 457**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**2 686 581**	**4 219 836**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	202 082,17	442 065,26
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 271 848	2 180 457
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Compte de Résultat

		30/09/2018		30/09/2017	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 667 964	100,00	2 743 567	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	2 667 964	100,00	2 743 567	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			6 946	0,25
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	36 401	1,36	15 867	0,58
	Autres produits	66 333	2,49	86 692	3,16
	Total des produits d'exploitation	2 770 698	103,85	2 853 073	103,99
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 302 945	48,84	707 087	25,77
	Impôts, taxes et versements assimilés	42 878	1,61	42 455	1,55
	Salaires et traitements	782 930	29,35	1 083 697	39,50
	Charges sociales du personnel	302 559	11,34	282 012	10,28
	Cotisations personnelles de l'exploitant			233 429	8,51
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	64 597	2,42	83 688	3,05
	Autres charges	837	0,03	27	
	Total des charges d'exploitation	2 496 746	93,58	2 432 395	88,66
	RESULTAT D'EXPLOITATION	273 952	10,27	420 678	15,33
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	10 228	0,38	10 139	0,37
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	869	0,03	1 144	0,04
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	11 097	0,42	11 283	0,41
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	(1 134)	-0,04	13 566	0,49
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	(1 134)	-0,04	13 566	0,49
	RESULTAT FINANCIER	12 231	0,46	(2 283)	-0,08
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	286 184	10,73	418 395	15,25
	Total des produits exceptionnels	17 166	0,64	2 186 495	79,70
	Total des charges exceptionnelles	12 855	0,48	2 058 038	75,01
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 311	0,16	128 456	4,68
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	88 413	3,31	104 786	3,82
	TOTAL DES PRODUITS	2 798 962	104,91	5 050 850	184,10
	TOTAL DES CHARGES	2 596 880	97,34	4 608 785	167,99
	RESULTAT DE L'EXERCICE	202 082	7,57	442 065	16,11

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 686 581** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 798 962** euros et un total **charges** de **2 596 880** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **202 082** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/10/2017** et clôturés le **30/09/2018,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issues du Réglement n°99.03 du Comité de Réglementation Comptable, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe d'image fidèle conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Faits marquants de l'exercice

Une réduction de capital a été définitivement constatée le 9.11.2017 ensuite d'une AGE l'autorisant le 30.09.2017.
Une deuxième réduction de capital a été définitivement constatée le 22.12.2017 ensuite d'une AGE l'autorisant le 17.11.2017.
La société a changé de dénomination sociale lors de l'AGM du 30.03.2018.

Immobilisations incorporelles

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Règles et Méthodes Comptables

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 12 mois à 3 ans.

L'analyse de ces actifs n'a pas mis en évidence d'éléments nécéssitant une dépréciation en complément des amortissements.

Le mali de fusion SCREC inscrit en compte #207100 ne fait pas l'objet d'une dépréciation. Ce mali est assimilé à un fonds de commerce qui ne fait pas l'objet d'un amortissement.

CERTIFIE REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Installations et agencements,	Linéaire 5 à 10 ans,
- Matériel de bureau,	Linéaire 3 ans,
- Mobilier,	Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

La société est détentrice de 100% de l'usufruit des parts de la SCI SOUVENIR 31.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des

Règles et Méthodes Comptables

difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des valeurs de placement qui sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition.

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCERE
Le Commissaire aux Comptes

Engagement de retraite

A leur départ en retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.
Les engagements de retraite, basés sur la convention collective des Experts Comptables et les nouvelles modalités de la loi FILLON ont été réalisés selon la méthode préférentielle, à savoir une méthode actuarielle rétrospective avec salaires de fin de carrières et droits déterminés en fonction de l'ancienneté à la date de l'évaluation sur la base d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié après 62 ans (hors charges).
Les engagements de retraite ne font pas l'objet d'une provision dans les comptes de la société.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Un produit à recevoir a été comptabilisé au titre du C.I.C.E, relatif à l'exercice clos le 30/09/2018 pour 21 547 euros, et représentant 6% de l'assiette C.I.C.E.

Selon l'ANC, le CICE n'a pas la nature d'un impôt (compte tenu de l'objectif poursuivi par le législateur mais celle d'une réduction de charges sociales), ainsi il est comptabilisé en moins des charges de personnel.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	704 725		5 134		2 495	707 364
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	704 725		5 134		2 495	707 364
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	455 475					455 475
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	142 964		15 203		7 657	150 509
	Emballages récupérables et divers	4 911					4 911
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	603 350		15 203		7 657	610 895
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	28 651				4 318	24 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 651				4 318	24 333
	TOTAL	1 336 726		20 336		14 470	1 342 593

CERTAINE REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	31 329	2 686	2 495	31 520
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 329	2 686	2 495	31 520
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	372 721	38 136		410 857
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	126 257	14 161	7 657	132 760
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	498 978	52 297	7 657	543 618
	TOTAL	530 307	54 984	10 152	575 138

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACG

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles	28			442			(414)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES	28			442			(414)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	28			442			(414)
TOTAL GENERAL NON VENTILE			28			442	(414)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

	30/09/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	6 459,00	15,0000	96 885,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice	1 708,00	15,0000	25 620,00
	Du capital social fin d'exercice	4 751,00	15,0000	71 265,00

Par AGE de 17.11.2017, une réduction de capital a été réalisé par rachat de 1 708 actions.

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		30/09/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	24 333	24 333	
	Clients douteux ou litigieux	258 732	258 732	
	Autres créances clients	805 445	805 445	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 175	5 175	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	23 559	23 559	
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 909	24 909	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 548	21 548	
	Groupe et associés (2)	130 655	130 655	
	Débiteurs divers	115 263	115 263	
	Charges constatées d'avances	70 279	70 279	
	TOTAL DES CREANCES	1 479 898	1 479 898	

Certifié régulier et sincère
Le Commissaire aux Comptes

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	225 441	225 441		
	Personnel et comptes rattachés	166 077	166 077		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	92 046	92 046		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	194 562	194 562		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	27 716	27 716		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	53 158	53 158		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	512 847	512 847		
	TOTAL DES DETTES	1 271 848	1 271 848		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 297
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		30/09/2018
Total des Produits à recevoir		**60 120**
Autres créances clients		**37 811**
CLIENTS FACT. A ETABLIR	*37 811*	
Autres créances		**22 309**
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*21 548*	
DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC	*761*	

CERTIFIÉ INSCRIT ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		30/09/2018
Total des Charges à payer		**335 844**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**113 927**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*113 927*	
Dettes fiscales et sociales		**221 917**
CONGES A PAYER + RTT	*35 108*	
IJSS A REGULARISER	*114*	
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	*128 087*	
NDF PITU	*117*	
NDF CHBE	*354*	
NDF REDA (ex MAMI)	*14*	
NDF AGDE	*211*	
NDF JUME	*142*	
CH./CONGES PAYES et R.T.T.	*17 554*	
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	*12 500*	
ETAT AUTRES CH. A PAYER	*27 716*	

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		70 279	512 847
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		70 279	512 847

CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2018
Total des produits exceptionnels		**17 166**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		**16 599**
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION	*10 969*	
PDTS EXERCICES ANTERIEURS	*5 631*	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**125**
PRODUITS EXCEPT.DIVERS	*125*	
Reprises sur provisions et transferts de charges		**442**
REP.PROV.REG.AMORT.DEROG	*442*	
Total des charges exceptionnelles		**12 855**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**11 903**
AUTRES CHARGES ND	*6 284*	
CHGES S/EXERC.ANTERIEURS	*5 619*	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		**923**
CHARGES EXCEP.DIVERSES	*923*	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		**28**
DOT.AMORT.DEROGATOIRES	*28*	
Résultat exceptionnel		**4 311**

Certifié conforme à l'original
La Commissaire aux Comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Engagements financiers

	30/09/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Thierry GENEVE - caution Crédit Mutuel / GAP / GALLO			100 000
GAP GEFIREX HOLDING - seuil activation 50 k€ à 200 k€		200 000	
		200 000	100 000
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
IDR		15 000	
engagements versés sur un contrat IFC à hauteur de 17 994 €			
		15 000	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		215 000	100 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

CABINET BERGER LAGOUTTE
Le Commissaire aux Comptes